



INSCRIPTIONS POST-BAC 2024-2025

Fiche de renseignement à compléter lors de l'inscription.

PIECES A FOURNIR :

- Copie du relevé de notes du baccalauréat + copies des bulletins de terminale
 - Certificat de radiation du précédent établissement
 - Adresses mails et numéros de téléphone valides des **responsables légaux** et de **l'étudiant**
 - Photocopie de la **pièce d'identité de l'étudiant** (*Carte d'Identité ou Passeport*) recto et verso
 - Photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois
 - Pour les étudiants boursiers : **la notification de bourse nationale**
 - Photocopie du jugement de divorce ou photocopie de l'ordonnance rendue par le Juge aux Affaires Familiales, faisant apparaître clairement le responsable légal de l'étudiant
 - 3 photos d'identités récentes (*nom et prénom de l'étudiant au verso des photos*)
 - Fiche infirmerie dûment complétée (*)
- (*) Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, certificats médicaux récents, ainsi que les traitements nécessaires, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée, à l'intention de l'infirmière de l'établissement.
- Attestation d'assurance scolaire 2024-2025
 - Attestation de recensement pour les + de 16 ans ou le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Attention, en cas de changement d'adresse postale, de mail et de numéro de téléphone merci de nous le faire savoir aussitôt.

Pour toute demande d'inscription à l'internat, merci de vous rapprocher des CPE.

**Mr G. Frémanteau,
Proviseur du Lycée Mémona Hintermann-Afféjee.**

Lycée Mémona Hintermann-Afféjee
1, chemin des Franciscéas – BP 50136
97491 SAINTE-CLOTILDE CEDEX
Téléphone : 0262 98 24 25 - Fax : 0262 51 68 75
Courriel : ce.9741620t@ac-reunion.fr



**ORGANISATION DES INSCRIPTIONS des filières STS 1ère année
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025**

Tout d'abord nous vous transmettons nos félicitations pour votre affectation dans les filières STS de notre établissement.

Les inscriptions se dérouleront les lundi 8, mardi 9 et mercredi 10 juillet.

A partir du lundi 1er juillet, le personnel de vie scolaire contactera chaque étudiant pour lui fixer une date et une heure. L'étudiant devra se présenter à la vie scolaire avec les pièces à fournir ci-dessus mentionnées.

Nous vous prions de bien respecter la date et l'heure de votre rendez-vous afin de ne pas perturber le bon déroulement de ces inscriptions.

Tout dossier incomplet sera refusé.

L'établissement ne fait pas de photocopie.

Par avance nous vous souhaitons une rentrée scolaire réussie.

Les conseillères principales d'éducation

M. MAILLOT

N. NANECOU

J. ROSET